

Communiqué de presse 13 octobre 2026– Rabat

Journée Nationale de l'Alphabétisation : "de la proximité territoriale à l'impact concret : renforcer le ciblage, le suivi et l'évaluation pour des programmes d'alphabétisation efficaces et performants"

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Alphabétisation, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme (ANLCA) a organisé, **le mardi 13 octobre 2026 à Rabat**, une rencontre nationale placée sous le thème : "De la proximité territoriale à l'impact concret : renforcer le ciblage, le suivi et l'évaluation pour des programmes d'alphabétisation plus efficaces et plus performant".

Au-delà de la mise en lumière des réalisations accomplies en matière de lutte contre l'analphabétisme, cette rencontre constitue un temps fort d'évaluation de l'année d'alphabétisation précédente, ainsi que de réflexion sur les perspectives d'évolution des programmes et d'amélioration de leur qualité et de leur performance. Elle vise, ce faisant, à renforcer les retombées concrètes de ces programmes sur les bénéficiaires et à consacrer l'apprentissage tout au long de la vie comme un levier d'autonomisation individuelle, d'inclusion sociale et de développement global et durable.

Cette manifestation, présidée par M. Abdelouadoud Kharbouch, Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme, a réuni des représentants des instances de gouvernance, des départements ministériels et des établissements publics, ainsi que des organisations et instances internationales partenaires, témoignant de la dimension institutionnelle et internationale de ce rendez-vous national.

Dans son allocution, M. Abdelouadoud Kharbouch a souligné que l'évolution des programmes d'alphabétisation appelle à dépasser une logique centrée sur l'élargissement de l'offre, au profit d'une approche fondée sur la précision du ciblage, la qualité du pilotage, la régularité du suivi et l'objectivité de l'évaluation. Une telle approche doit permettre d'obtenir des résultats mesurables et de générer un impact tangible au bénéfice des personnes concernées. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants et d'ancrer une véritable culture du résultat et de la responsabilité, au service de l'efficacité des programmes et des principes d'équité et de bonne gouvernance.

Ces orientations s'inscrivent dans la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'alphabétisation 2023-2035 et du déploiement de la Feuille de route 2023-2027, structurée autour de quatre axes complémentaires : le ciblage, la convergence, la qualité et la gouvernance. Ces référentiels stratégiques encadrent la dynamique de développement des programmes d'alphabétisation et l'amélioration de leur pilotage, en phase avec les transformations que connaît le secteur et les exigences de la prochaine étape.

Dans cette perspective, le lancement d'un ciblage précis et inclusif, fondé sur les données du **Registre social unifié**, constitue une avancée importante vers une identification plus fine des publics concernés et une orientation des interventions tenant davantage compte de leurs besoins ainsi que de leurs spécificités sociales et territoriales. Cette démarche contribue à promouvoir l'équité d'accès aux programmes.

Dans le même élan, les plans d'action régionaux d'alphabétisation, ainsi que les commissions régionales et provinciales, concourent à une meilleure coordination des efforts, à la définition des priorités territoriales et au renforcement de la convergence entre les différentes interventions publiques.

Parallèlement, l'Agence œuvre à consolider le suivi de terrain, considéré comme un levier essentiel d'amélioration de la performance des programmes d'alphabétisation. Cette démarche repose notamment sur le repérage des dysfonctionnements et des difficultés rencontrées, l'analyse des causes de blocage et la mise en œuvre, en temps opportun, des mesures correctives appropriées. Elle s'accompagne d'une évolution des mécanismes d'évaluation, afin de passer du suivi des activités réalisées à la mesure des résultats obtenus et du degré d'atteinte des objectifs fixés. Le recours accru à des données fiables et aux solutions numériques, notamment à travers le Système d'Information pour le Management des Programmes d'Alphabétisation (SIMPA), vient soutenir cette dynamique et contribuer à une gestion plus performante ainsi qu'à une prise de décision mieux éclairée.

Cette rencontre a également été marquée par la cérémonie de la deuxième édition du **Prix national d'alphabétisation**, qui distingue les initiatives et les pratiques exemplaires des associations, des formateurs et formatrices, ainsi que des bénéficiaires ayant réalisé des parcours remarquables en matière de poursuite des études, de création de projets générateurs de revenus ou d'acquisition des compétences.

Ces parcours illustrent l'apport concret de l'alphabétisation à l'insertion sociale, à l'autonomie économique et à l'amélioration des conditions de vie. La diversité de ces parcours témoigne de l'impact tangible de l'apprentissage sur l'élargissement des perspectives d'insertion et d'épanouissement personnel et social, le renforcement de l'autonomie économique et l'amélioration des conditions de vie.

A travers ce rendez-vous national, l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme réaffirme son engagement à poursuivre le développement des programmes d'alphabétisation et à renforcer les mécanismes de ciblage, de suivi et d'évaluation, afin d'en accroître les retombées concrètes pour les bénéficiaires et de consolider la place de l'apprentissage tout au long de la vie dans les dynamiques d'autonomisation, d'inclusion et de développement durable.